

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

RÉUNION DU 17/02/2025

PV N° 20

Présent(e)s : Joël Lévêque Président.

Françoise Flacassier, Guilhem Liobet, Nathalie Macari, Lucie Rivet, Céline Branthome, Elodie Dufour, Amélie Crousillac.

Absent(es) et excusé(es) : Noémie Rouhaut, Thierry Montané, Olivier Desplat, Muriel Maury, Etienne Lemothieux, Gaelle Ginestar-Bonnetaud.

Absent:

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure.

La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

Rappel :

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les districts à l'avance pour validation.

A la vue du nombre de matchs reportés, nous sommes dans l'obligation de les repositionner sur les dates des vacances scolaires et si il n'y a pas d'autres solutions sur des jours fériés, Pâques, 1 Mai, 8 Mai.

Nos championnats doivent être terminés pour le 18 Mai.

Réglementairement nous vous rappelons qu'il est possible de jouer un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les matchs en retard.

Seniors féminines interdistricts

Match N°53511.2 journée 11 poule Unique : Suite arrêté municipal en date du 08/02/2025 la rencontre **MEYMAC CA (1) - SAINT JAL FC (1)** prévue le 08/02/2025 au stade municipal de Meymac à 19H00 **est reportée au 08/03/2025 sur le même stade et au même horaire 19H00** .

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Seniors féminines à 8 D1

RAS.

Seniors féminines à 8 D2

RAS.

Seniors Féminines à 8 D3

Match N°53172.2 journée 09 D3 poule unique : suite mail du club M.F.C.L. en date du 15/02/25 déclarant forfait pour la rencontre **SAINT BRICE SUR VIENNE (1) – M.F.C.L. (1)** prévue le 16/02/2025 au stade municipal De St Brice Sur Vienne à 10H15, la commission enregistre le résultat suivant : **SAINT BRICE SUR VIENNE (1) 3 POINTS 3 BUTS – M.F.C.L. (1) -1 POINT 0 BUT.**

Le club du M.F.C.L. (1) sera débité de la somme de 35€ pour son 1er forfait.

Match N° 53185.1 Journée 06 D3 poule unique : suite accord entre les clubs les rencontres sont inversées comme suit :

02/03/2025 à 10H15 SEREILHAC SC (1) – St BRICE SUR VIENNE (1) sur le stade de Séréilhac.

30/03/2025 à 10H15 SAINT BRICE SUR VIENNE (1) -SEREILHAC SC (1) sur le stade de St Brice.

Commission technique

Les membres de la commission technique et féminines sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches de construction et dépose de vos dossiers de labélisation de vos EFF.

Interdistrict jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze.

Coupe Haute -Vienne U13F :

La rencontre **Ent Foot Sud, Feytiat , Le Palais (1) – Rilhac Rancon (1)** du 1/02/2025 au stade de St Paul à 10h00 est **reportée, en accord entre les clubs, au 17/05/2025 à 14H00 au stade de St Paul.**

Coupe Haute -Vienne U13F :

La rencontre **Ent Foot Sud, Feytiat , Le Palais (1) – Rilhac Rancon (1)** du 1/02/2025 au stade de St Paul à 15h00 est **reportée, en accord entre les clubs, au 17/05/2025 à 15 H00 mais au stade Pierre Lacore à Feytiat.**

Coupe Haute -Vienne U15F à 8 :

Du fait que la rencontre en coupe Nouvelle Aquitaine U15F à 11 Ambazac contre Foot Génération 2000 est reportée au 22/02/2025 et pour ne pas pénaliser l'équipe d'Ambazac, **la commission décide de reporter les rencontres suivantes au 5 Avril à 15H00 :**

- Ambazac 1 – Isle 1
- Isle 2- Ambazac 2

Les autres rencontres sont maintenues au 22 Février à 15H00.

Pour rappel, le tirage de la coupe Haute-Vienne U13F et U15F à 8, la feuille de match est à faire sur FMI.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

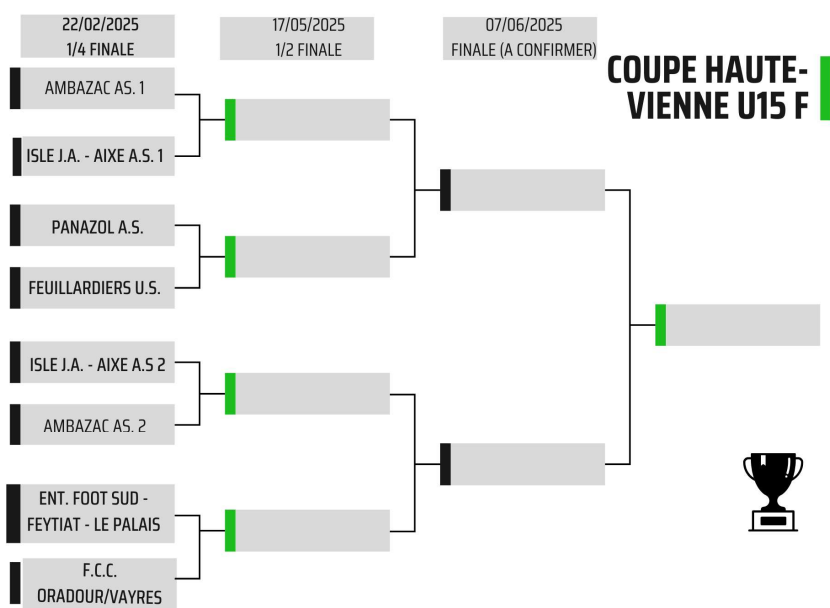
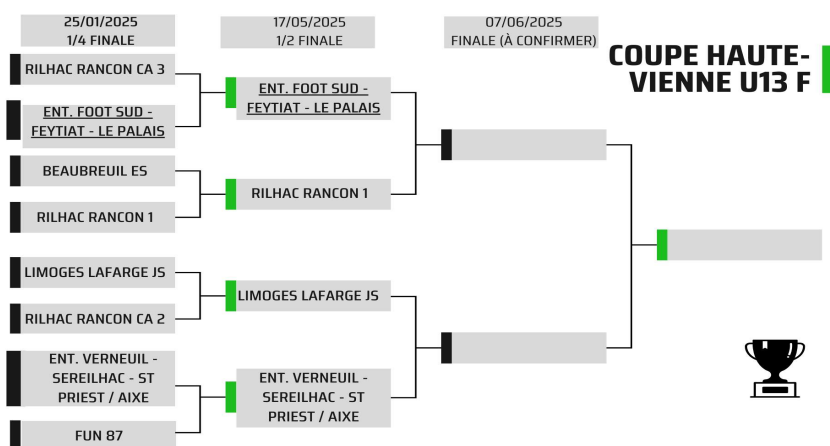
Pour les coupes U13F et U15F, si les clubs s'entendent entre eux et en informent le district, il est possible de modifier les dates.

Pour les clubs avec plusieurs équipes dans la même catégorie, il ne sera autorisé que 2 joueuses qui pourront changer d'équipe pour les tours suivants si une équipe du club est encore qualifiée.

Seule obligation, que les rencontres soient toutes jouées avant de débiter le tour suivant à savoir :

- 17/05/2025 pour les U13F.
- 17/05/2025 pour les U15F.

En cas de désaccord entre les clubs, c'est la date initialement prévue qui sera retenue. **La date des finales risque d'être modifiée** comme nous en avons parlé lors de notre réunion avec les clubs du 27 janvier au district.



PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Foot animation U11F – U9F – U7F

Programme planifié au 6 janvier pour les U11F :

- 15 mars plateau Futsal en mixité.
- 22 mars première journée des plateaux extérieurs en mixité.

Rappel : en cas d'indisponibilité, merci de prévenir l'organisateur du plateau à l'avance ainsi que le district.

Pour ce challenge, 6 équipes sont prévues : C.A. Rilhac-Rancon, J.S. Limoges Lafarge, l'Occitane FC, F.C.C. Oradour sur Vayres, E.S. Beaubreuil et l'entente Limoges Foot - Foot Sud 87 - C.S. Feytiat – S.A. Le Palais sur Vienne. Afin d'être en règle pour la finale il faudra que ces clubs déclarent au District l'entente.

N'ayant reçu aucun avis contraire à la date du 2/02/2025, toutes les équipes ci-dessus sont engagées pour le challenge U11F du 7 Juin 2025 au matin. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Coupe seniors

Pour rappel :

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite mail du club US Bessines-Mortierolles demandant une modification de terrain, la rencontre **Ent BESSINES MORTEROLLES-US VEYRAC - SAINT JAL FC (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade de Jean Marie Lafond à Bessines à 15H00, **se déroulera donc au Mas Martin à Veyrac même jour et même horaire.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe Guérétoise ES (1) pour le 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025 la rencontre **ARGENTAT FC (1) - GUERETOISE ES (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade d'Argentat à 15H00 **est reportée au 02/03/2025 à 15H00 au stade Raymond Ducros à Argentat.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe de l'entente des Vergers (1) pour la 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025, la rencontre **Ent DES VERGERS (1) - VERNEUIL SC (1)** prévue le 22/02/2025 sur le stade de Chamberet à 20H00 **est reportée au 01/03/2025 à 20H00 mais sur le stade Jean Nexon à Lubersac** suite à la demande par Footclub de l'Entente des Vergers.

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe **FOOTBALL CLUB CORNILOIS FORTUNADAIS (1)** pour la 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine du 23 Février 2025, **la rencontre contre SAUVIAT F.C (1) - F.C.C.F (1) est annulée.**

De ce fait le club de SAUVIAT F.C. est qualifié pour le prochain tour de la coupe du Limousin.

Du fait du nombre important de matchs en retard en championnat R2 le club du Football club Cornilois Fortunadais ne pourra malheureusement pas participer cette année à la coupe du Limousin seniors à 11.

De ce fait le Football Club Fortunadais (1) sera remboursé de ces frais d'engagement.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite mail du club de l'OCCITANE FC (1) demandant une modification de terrain, la rencontre **OCCITANE FC – MEYMAC AC (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade de Château-Chervix à 15H00, **se déroulera donc sur le stade de MEUZAC même jour et même horaire.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite mail du club de L'ABBSJLC (1) demandant une modification de terrain et horaire, en accord avec les 2 clubs la rencontre **DE L'ENTENTE BELLAC .BERNEUIL.SAINT JUNIEN LES COMBES / NOUIC MEZIERES (1) – TULLE FOOT CORREZE (1)** prévue le 22/02/2025 sur le stade de Léo Lagrange à Bellac à 17H00, **se déroulera donc sur le stade Marcel Desbordes à Saint Junien les Combes à 15H00.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite mail du club de AS JUNIEN (1) en date du 19/02-2025 déclarant forfait pour la rencontre **AS St JUNIEN (1) - LIMOGES FOOT (2)** prévue le 22/02/2025 sur le stade du chalet à St Junien à 20H00..

De ce fait le club du LIMOGES FOOT (2). est qualifié pour le prochain tour de la coupe du Limousin.

Le club st AS St Junien sera débité de la somme de 40 € pour son forfait en coupe du Limousin seniors à 11.

Nous vous rappelons que :

Les rencontres ci-dessous devront être sur feuille de match papier que vous pouvez éditer sur Footclubs.

La FMI ne prenant pas en compte les ententes ponctuelles. De ce fait aucune pénalité ne sera appliquée pour les rencontres ci-dessous :

L'Entente Bessines-Mortierolles/Veyrac US contre ST JAL FC.

L'Entente Bellac, Berneuil, St Junien les Combes / Nouic Mézières ETS Contre Tulle Foot Corrèze

L'Entente Rilhac-Rancon C.A./Couzeix-Chaptelat U.S. contre ISLE JA

Charge aux clubs recevant d'éditer les feuilles de match papier avant la rencontre.

Journée féminines du 8 mars 2025

Cette journée sera ouverte à toutes les catégories, des U6F aux seniors.

La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à Saint Junien. Pour les catégories U6F à U9F, nous aurons à notre disposition un gymnase.

Ci-dessous le planning de la journée

Les feuilles de licences à compléter et le planning sont envoyés sur la messagerie officielle des clubs.

Baskets propres obligatoires pour les catégories U7F et U9F pour le Gymnase.

Pour les U11F Prévoir des baskets propres en complément des chaussures de foot si besoin d'aller au gymnase.

Les chaussures à crampons métalliques sont interdites sur le terrain synthétique .

Les joueuses ne respectant pas ces consignes ne pourront pas participer aux rencontres.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

PLANNING JOURNEE FEMININES DU SAMEDI 8 MARS 2025

Catégories	Date	Horaire de rendez-vous des Equipes	Horaire début des rencontres	Horaire estimatif fin des rencontres
U12F-U13F	08/03/2005	9H30	10H00	12H30
U6F-U7F	08/03/2005	10H00	10H30	12H30
U8F-U9F	08/03/2005	10H00	10H30	12H30
U14F-U15F	08/03/2005	12H30	13H00	15H00
U10F-U11F	08/03/2005	13H30	14H00	16H00
Seniors	08/03/2005	14H30	15H00	19H00

Adresse	Stade du Chalet Rue Léo Lagrange 87200 Saint Junien
Consignes Générales	Protège-tibias obligatoires / Avoir obligatoirement en possession les licences
Consignes U7F-U9F	Baskets propres et protège-tibias obligatoires pour jouer dans le gymnase
Consignes U10F-U11F	Prévoir des baskets propres en complément des chaussures de Foot. Si le temps est mauvais le plateau sera au gymnase
Chaussures pour terrain synthétique	Les crampons métalliques sont interdits
Restauration	Seront à votre disposition sur place en continu et même pour le soir pour la match de D1 AS St Junien -A.N.F.87
Arbitrage	Toutes les rencontres seront arbitrées par des arbitres officiels pour le centre Chaque club devra proposer un arbitre de touche pour arbitrer son équipe et prévoir un jeu de chasubles
Règlement U7F -U9F	Plannification des équipes sur place par la commission technique
Licenciées venant de la mixité	Seront prises en charge par des membres de la commission féminines et réparties au travers des équipes
Règlement U11F à Seniors	8 joueuses et 6 remplaçantes sont autorisées par rencontre
Feuille de licences	Devra être complétée et remise dès votre arrivée.
La feuille de licences ainsi que la planification sont envoyés sur la messagerie officielle des clubs le 20 Février	

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Liste des clubs engagés pour la journée féminines du 8 mars 2025 à St Junien

U7F		Total		U9F		Total	
J.S.Limoges Lafarge	1			J.S.Limoges Lafarge	1		
C.A. Rilhac-Rancon	1			C.A. Rilhac-Rancon	1		
Limoges Foot	1			Limoges Foot	1		
S.C. Verneuil Sur Vienne	1			US Bessines-Morterolles	1		
FCCO	1			S.C. Verneuil Sur Vienne	1		
AS St Junien	1			AS St Junien	1		
AS Ambazac	1			JA Isle	1		
JA Isle	1						
Total U7F		8		Total U9F		7	
U11F		Total		U13F		Total	
Ent-Foot Sud 87 - S.A.Le Palais -C.S. Feytiat	1			E.S. Beaubreuil	1		
J.S.Limoges Lafarge	1			F.U.N. 87	1		
Limoges Foot	1			Ent-Foot Sud 87 - S.A.Le Palais -C.S. Feytiat	1		
Occitane F.C.	1			J.S.Limoges Lafarge	1		
F.C.C.Oradour Sur Vayres	1			C.A. Rilhac-Rancon	1		
C.A. Rilhac-Rancon	1			Ent- SC Verneuil-SC Séréilhac -F.C St Priest Sous Aix	1		
AS St Junien	1			Ent US Nantiat -USA Comprégniac-AS St Jouvent	1		
JA Isle	1			JA Isle	1		
Total U11F		8		Total U13F		8	
U15F		Total		Seniors		Total	
Ent J.A.Isle - A.S.Aixe sur Vienne	1			A.S. Aixe Sur Vienne	1		
A.S. Ambazac	1			U.S. Beaune Les Mines	1		
U.S. Feuillardiers	1			A.S.Aiguille Bosmie Charroux	1		
Ent-Foot Sud 87 - S.A.Le Palais -C.S. Feytiat	1			F.C.C.Oradour Sur Vayres	1		
F.C.C.Oradour Sur Vayres	1			Ent-Foot Sud 87 - S.A.Le Palais -C.S. Feytiat	1		
A.S. Panazol	1			Ent. Fraternelle Chatauponsac	1		
Ent US Nantiat -USA Comprégniac-AS St Jouvent	1			J.A.Isle	1		
AS St Junien	1			A.S. Nexon	1		
				Occitane FC	1		
				A.S. St Junien	1		
				S.C. Verneuil Sur Vienne	1		
				Equipe Mixte	1		
Total U15F		8		Total Seniors		12	

Opération Toutes Foot saison 3

La date limite pour la dépose de vos actions et documents est le 5 mai 2025.

Pour les clubs engagés, les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.

Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noémie Rouhaut et Olivier Desplat.

CAP JEUNES 2030

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Nous vous rappelons que la commission féminines est à votre écoute pour vous rencontrer soit par club ou pôles pour approfondir avec vous le projet.
Ne pas hésiter à nous contacter ou directement le district.

Informations diverses

RAS

**Le président,
Joël Lévêque**

**La secrétaire de séance,
Lucie Rivet**